

Cancalle, le 18 avril 2019

Chers adhérents,

Veillez trouver ci-joint le compte-rendu de notre Assemblée Générale du 6 avril 2019.

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 avril 2019

### 1 Ouverture de l'AG

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire à 10h00.

A la demande du Président, une minute de silence est observée, à la mémoire de Paul Guilbert, Président d'Honneur de l'AMC, et fondateur de l'association, des conseillers Jean-Arnaud Lamy, Jean-Pierre Rousseaux, et des adhérents décédés récemment.

Après ce moment de recueillement, le président soumet au vote des adhérents l'approbation du dernier compte-rendu d'AG.

Sans remarque, sans vote contre, sans abstention, le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

### 2 Rapport d'activité 2018

Alain Théret présente le compte-rendu d'activité pour l'année 2018.

#### 2.1 Mouvements de mouillages

Abandon de mouillages : 12  
Attribution de mouillages : 12

#### 2.1 Travaux sur mouillages

- Création d'un demi-rack de 7 places à la piscine
- Déplacement d'un mouillage dans la zone nord
- Enlèvement de mouillages parasites : 3 mouillages ont été enlevés, dangereux à la navigation par basse mer, risque d'accrochage

#### 2.1 Ancres à vis

Nombre d'ancres à vis actuellement sur le site : 12

Quatre ancres à vis de longueur 1,4 mètre (conçue pour bateaux de 10 à 16 mètres de longueur) ont été implantées pour remplacer des mouillages hors d'usage ou augmenter la distance entre mouillages

#### 2.1 Actes de malveillance

-Actes de malveillance avérés

Une annexe éventrée

Trois dépôts de plainte à la gendarmerie

Vol d'une chaîne de mouillage en inox

Vol d'un moteur de 30 cv dans la zone sud de l'abri des flots

Un bateau dérivant a été aperçu de la côte ; le bateau a été remorqué puis amarré sur un mouillage libre.

À marée basse, le propriétaire du bateau a retrouvé la manille d'amarrage, la vis, et le frein de vis sectionné non pas par usure, mais à l'aide d'un outil.

### **3 Bilan financier 2018**

Eric GASNIER, trésorier, présente le bilan financier 2018.

Le Président propose de voter l'approbation des comptes :

Pas de vote contre, pas d'abstention, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **4 Intervention de Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire se félicite d'avoir autant de Présidents d'associations présents dans l'assemblée, car sans les associations, la vie d'une commune s'appauvrit.

### **5 Résultat des élections**

Le dépouillement ayant été effectué pendant le déroulement de l'AG, les résultats sont donnés :

Le nombre de candidats correspondant au nombre de sièges, tous les candidats sont élus, avec un nombre de voix différent pour chacun.

### **6 Remise de la médaille**

- Monsieur HAREL, Directeur de la DML (Direction de la Mer et du Littoral), anciennement Affaires Maritimes, reprend de manière précise et approfondie, le déroulement de la carrière d'Alain Théret, tant durant son activité salariée, que depuis qu'il a commencé sa vie de retraité.
- Son allocution, se termine par la remise de la médaille de Chevalier du Mérite Maritime.

### **7 Clôture de l'AG**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie Monsieur le Maire, Monsieur Harel, et les personnes présentes, clôture l'Assemblée Générale, et invite les participants à se retrouver auprès du pot amical.

Le secrétaire  
Jean KERMORGANT

